



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de réindustrialisation

Question au Gouvernement n° 4504

Texte de la question

POLITIQUE DE RÉINDUSTRIALISATION

M. le président. La parole est à M. Pierre Cordier.

M. Pierre Cordier. Madame la ministre déléguée chargée de l'industrie, pas une semaine ne passe sans que vous ne fassiez preuve d'autosatisfaction sur la reprise industrielle. Cela ne peut pourtant masquer vos échecs cuisants dans certains territoires, notamment dans le département des Ardennes.

M. Maxime Minot. Eh oui !

M. Pierre Cordier. Après l'échec de l'implantation de Cevital à Charleville-Mézières, alors qu'Emmanuel Macron s'était rendu sur place pour promettre la création de 1 000 emplois, la réimplantation des cycles Mercier dans la vallée de la Meuse a connu le même sort. Trois cents emplois devaient être créés ; ils étaient très attendus par les habitants.

Échec de votre politique industrielle, qui ne profite pas de manière équitable aux territoires ruraux ; amateurisme de vos services, qui n'ont pas vérifié la situation fiscale de l'investisseur avant que le Gouvernement s'engage sur ce projet des cycles Mercier.

M. Fabien Di Filippo. Eh oui !

M. Pierre Cordier. Colère à Revin, à Nouzonville, à Bogny-sur-Meuse, à Fumay, où le taux de chômage oscille entre 18 et 25 %. Au début du mois d'août, après l'annonce de votre désengagement à Revin, vous nous avez dit que l'avenir du site était votre priorité. Pourtant, plus de trois mois après, vous refusez toujours, malgré mes nombreuses relances, de nous recevoir, le maire de Revin, les présidents de l'intercommunalité, du département et de la région et moi-même.

M. Maxime Minot. Honteux !

M. Pierre Cordier. En trois mois, nous avons péniblement obtenu un appel en visioconférence avec vos collaborateurs et vous m'avez proposé de discuter trois minutes en marge des questions au Gouvernement. La détresse dans les Ardennes est immense et un tel mépris est inacceptable.

Allez-vous enfin nous proposer un rendez-vous au ministère pour évoquer ce dossier crucial pour la vallée de la Meuse, et quelles sont vos pistes pour réindustrialiser les territoires qui souffrent loin des grandes métropoles ? (*« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Vous avez raison de mentionner le rendez-vous que je vous ai proposé le 26 octobre dernier et que vous avez refusé – c'est vrai qu'il était prévu qu'il ait lieu loin des caméras de télévision ! (*Mme Cendra Motin et M. Erwan Balanant applaudissent. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) Oui, c'est vrai !

Vous n'avez pas souvenir non plus de la réunion qui s'est tenue avec tous les élus le 8 octobre ? Nous l'avions initialement prévue pour la fin du mois d'août, mais les élus eux-mêmes nous avaient demandé de la retarder pour pouvoir travailler sur le dossier.

Mme Bérengère Poletti. N'importe quoi !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Le 8 octobre, en tout cas, l'ensemble des élus ont été réunis de la façon la plus pratique possible, c'est-à-dire en évitant les déplacements des uns et des autres.

M. Fabien Di Filippo. Scandaleux !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Vous savez également qu'ils ont été réunis le 26 juillet. La présentation que vous faites de ce dossier est donc bien loin de la réalité.

Vous évoquez par ailleurs notre politique industrielle.

M. Fabien Di Filippo. Vous vous êtes engagés ! C'est la parole du Président de la République qui est en cause !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Le plan de relance bénéficie à 85 % à des PME et à des entreprises de taille intermédiaire, à 70 % à des territoires périphériques et urbains, dont un certain nombre, à l'image des Ardennes, connaissent un niveau de chômage élevé.

Grâce à cette politique, notre industrie ne s'est pas effondrée, comme on pouvait le craindre dans le contexte de la crise sanitaire. Elle est même l'une des premières à avoir redémarré. (*Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Vous avez enrichi les actionnaires !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Regardons les choses en face : 624 projets de relocalisation en un an, c'est six fois ce que votre majorité avait été capable de faire en cinq ans. Voilà la réalité !

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est n'importe quoi ! Arrêtez !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Je ne dis pas que la réindustrialisation est facile. Mais puisque vous mentionnez les deux dossiers qui, malheureusement, ont connu un échec dans votre territoire, quelles propositions avez-vous faites pour accompagner ces sites ?

M. Jean-Paul Lecoq. Vous avez détourné l'argent public au profit des actionnaires !

M. Fabien Di Filippo. C'est vous qui faites à peine 10 % aux régionales !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. N'est-ce pas le ministère de l'économie, des finances et de la relance qui a proposé aux porteurs de projet de s'intéresser à cette zone, dont vous avez raison de dire qu'elle doit être accompagnée ?

M. Fabien Di Filippo. C'est vous qui avez fait capoter le projet !

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée*. C'est ce que nous faisons et ce que nous continuerons à faire avec le président de la région Grand-Est, M. Jean Rottner. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jacques Cattin. L'un des deux ment !

M. le président. La parole est à M. Pierre Cordier.

M. Pierre Cordier. Madame la ministre déléguée, c'est vous qui mentez. (« *Oui !* » *sur les bancs du groupe LR. – M. Ugo Bernalicis applaudit. – Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*) Vous m'avez proposé une entrevue de trois minutes avant les questions au Gouvernement et j'ai participé à la seule visioconférence organisée.

Je vous ai demandé un rendez-vous avec les acteurs locaux ; j'attends votre réponse. C'est vous qui... (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. Merci, cher collègue.

M. Erwan Balanant. Ce ne sont plus des questions d'actualité, mais d'agenda !

M. Sébastien Jumel. Qui des deux ment ?

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4504

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)